



Décision du Maire

prise en vertu d'une délégation donnée
par le Conseil Municipal
(article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Décision n° 2024-30

7.1.2.4 – Décision budgétaire modificative

Budget – Virement de crédits n° 3

Le Maire de la commune de Chouzé-sur-Loire,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2024-03-010 du vote du budget primitif 2024, donnant délégation de pouvoirs au Maire pour procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au titre de la fongibilité, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Section de fonctionnement : 7.5 % des dépenses réelles de la section, soit un plafond de 117 151.72 €
- Section d'investissement : 7.5 % des dépenses réelles de la section, soit un plafond de 123 831.78 €

Le solde des virements de crédits réalisés au titre de la fongibilité avant cette décision est le suivant :

Crédits disponibles en dépenses de fonctionnement	117 151.72 €
Crédits disponibles en dépenses d'investissement	103 131.78 €

DECIDE

Article 1 : Il est décidé de procéder au virement de crédits suivant afin de réajuster les crédits pour les travaux de l'immeuble rue de Saumur :

Section	opération	Imputation	Chapitre	Montant
Invest	85 - voirie	21321	21	+ 50 000 €
Invest	83 - aménagement traversée du bourg	2151	21	- 50 000 €

Le solde des virements de crédits réalisés au titre de la fongibilité après cette décision et qui devra être repris dans la prochaine décision de virement de crédits est le suivant :

Solde disponible en dépenses de fonctionnement	117 151.72 €
Solde disponible en dépenses d'investissement	53 131.78 €

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et il en sera rendu compte au Conseil Municipal.

Un exemplaire sera adressé à Madame la Sous-Préfète de Chinon, au Comptable Public.

Fait à Chouzé-sur-Loire, 17 décembre 2024

Le Maire,
Gilles THIBAUT

Transmis en Préfecture le	19/12/2024
Reçu en Préfecture le	19/12/2024
Accusé de réception en Préfecture	
	037-213700743-20241217-D2024-30-AU
Publication électronique	19/12/2024

